

Magog offre une subvention de 15 000 \$ à Estrie Glace inc.

Magog, le 25 novembre 2020 – Le conseil municipal de la Ville de Magog a récemment versé une subvention de 15 000 \$ à l’entreprise Estrie Glace inc. pour l’acquisition de nouveaux équipements. Cette subvention est accordée selon les règles de la Loi sur les compétences municipales (92,1 LCM).

En 2019, l’entreprise magogoise a fait l’acquisition de nouveaux équipements lui permettant de tripler sa capacité de production à 150 tonnes de glace par jour. Ces investissements ont permis à l’entreprise, de décrocher de nouveaux contrats qui l’amène à effectuer d’importants travaux d’agrandissement de 15 000 pieds carrés sur le site de son usine actuelle.

Située dans le parc industriel de Magog, Estrie Glace existe depuis plus de 25 ans à Magog et se spécialise dans la vente de glace sous différents formats tant pour les consommateurs que pour les entreprises.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l’information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

